



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Melun, le 10 mars 2023

Communiqué de presse

Situation climatique des rivières et des nappes d'eau souterraines

Par arrêté préfectoral du 9 mars 2023, le Préfet de Seine-et-Marne définit les mesures de vigilance de l'utilisation de l'eau s'appliquant dans le département.

Le préfet de Seine-et-Marne a décidé de mettre en œuvre des mesures de vigilance de l'utilisation de l'eau dans les communes qui dépendent de la nappe de Champigny « secteur est », et des rivières du Grand Morin et du Réveillon, dont le niveau a déjà franchi le seuil de vigilance.

Les autres nappes et rivières du département sont également à un niveau bas par rapport aux années précédentes, et plusieurs petites rivières sont déjà proches du seuil de vigilance.

En effet, depuis le mois de novembre, la pluviométrie est déficitaire sur l'ensemble de la Seine-et-Marne. Les récents épisodes pluvieux ne provoqueront qu'une remontée temporaire des niveaux des cours d'eau et des nappes phréatiques.

Des plus, ces derniers demeureront très faibles si la situation perdure au cours du mois de mars.

Il est important que la population soit sensibilisée aux règles de bon usage d'économie d'eau.

Cet arrêté appelle au civisme des usagers.

Tous les actes citoyens permettant de limiter le gaspillage et l'évaporation de l'eau doivent d'ores et déjà être mis en œuvre afin d'anticiper et réduire la problématique de la sécheresse qui risque de débuter très tôt cette année.

Des mesures concrètes sont à retrouver sur le lien ci-dessous :

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/conso/conso-responsable/astuces-economiser-leau-a-maison-alleger-factures>

L'eau est une ressource rare, alors économisons-la !

Pour aller plus loin, voir les annexes :

- ➔ Annexe 1 : liste des communes concernées par des mesures de vigilance
- ➔ Annexe 2 : résumé des principales mesures de vigilance

Cabinet du Préfet Bureau de la communication interministérielle

Tel : 01 64 71 75 95 – 01 64 71 75 29

Mel : pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr

www.seine-et-marne.gouv.fr

@Prefet77

12, rue des Saints-Pères
77000 Melun

